

# PERSONNEL DES USINES DE PLANEZE

L. MARBOT & Cie.

NEUVIC-sur-L'ISLE (Dordogne)

## VOULOIR

LES VACANCES sont terminées ! Il est agréable d'apprendre que la plupart d'entre nous en avons bien profité et que, par conséquent, nous sommes aptes à reprendre le travail, bien reposés, l'esprit plus libre, avec une ardeur accrue.

Le courage que nous apportons à notre travail en cette reprise nous est nécessaire, car le régime de facilité que nous verrions revenir avec tant de plaisir est encore bien loin à l'horizon. Soyons francs : au cours de ces derniers mois, il ne paraît pas s'être rapproché ; il semble au contraire s'estomper de plus en plus dans les brumes d'un avenir douteux.

Que nous manque-t-il donc pour que notre Pays sorte du marasme dans lequel il se débat ?

La France a un sol fertile ; ses ressources sont de nature très variée : produits du sous-sol également abondants, richesses forestières. Certes, la guerre nous a appauvris en or et en matières, l'équipement industriel et agricole est désuet ou fatigué ; de nombreux hommes jeunes ont succombé. Mais là ne sont pas seulement les causes de nos difficultés présentes.

Il nous a manqué surtout depuis la Libération de vouloir nous relever. L'égoïsme, ou l'industrialisme excessif sont des maux dont la France souffre. Qui, avant d'entreprendre une action sur le plan économique, social, politique ou familial, se demande s'il agit dans l'intérêt national, et si sa subordonne chacun de ses actes et chacune de ses conversations à cet intérêt ? Y pensons-nous seulement ?

Et cependant, nous sommes au fond des patriotes et nous avons su le prouver dans les circonstances tragiques.

La vie de tous les jours avec sa rébutante monotonie ne doit pas nous faire oublier que nous avons chacun notre rôle à jouer dans la grande œuvre commune du relèvement national.

Il faut vouloir faire parfois un sacrifice de nos intérêts propres à celui combien plus grand de notre Pays. Il faut vouloir comprendre les problèmes du jour avec un esprit large et dénué de toute passion partisane et de tout parti pris.

Il faut vouloir faire les efforts nécessaires pour la bonne et importante production dont notre pays a besoin, et accepter les disciplines, sans lesquelles aucune vie commune n'est possible.

Citoyens d'une démocratie qui fut longtemps un modèle pour le monde, nous devons prouver que nous sommes encore capables de vivre en démocratie, c'est-à-dire de nous gouverner nous-mêmes grâce à notre respect de l'intérêt d'autrui. Si nous agissions autrement, nous prouverions que nous ne sommes plus dignes d'être un peuple libre et capable de nous donner nous-mêmes les Gouvernants les plus aptes à nous diriger ; les hécatombes de 1914-1918 et de 1939-1945 auraient donc été vaines !

Nous voulons faire notre devoir national ; nous voulons apporter notre contribution à la Renaissance de la France ; une grande épreuve en commun s'impose à nous. Nous voulons la traverser victorieusement et nous y parviendrons si nous savons vouloir.

M. EDOUARD

Le bon ouvrier est celui qui s'applique pour bien faire



O bords charmants de l'Isle... Le barrage de Neuvis

Si vous voulez réussir, développez avant tout  
votre CONSCIENCE PROFESSIONNELLE

**DISTINCTION**

Notre Directeur vient d'être nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Commercial. Cadres, agents de maîtrise, employés et ouvriers se réjouissent tous de ce nouveau titre qui fait l'objet d'un choix des plus judicieux, et présentent à Monsieur EDOUARD leurs bien sincères félicitations.

Nous reproduisons ci-dessous avec plaisir la lettre que Monsieur le Ministre lui a adressée au sujet de cette nomination.

MINISTÈRE du COMMERCE,  
de la RECONSTRUCTION  
et de l'URBANISME

A Monsieur Marcel EDOUARD  
Président du Syndicat des Fabricants  
de Chaussures, Pantoufles et Galoches,  
Président de la Chambre Syndicale  
des Industriels du Périgord  
Neuvis-sur-l'Isle (Dordogne)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décret en date du 4 août 1947, rendu sur ma proposition, vous avez été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Commercial.

En vous octroyant cette distinction, le Gouvernement n'a pas seulement entendu consacrer vos mérites personnels, mais il a voulu reconnaître aussi la contribution importante que vous apportez au développement de l'activité économique du Pays.

Avec toutes mes félicitations personnelles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,  
LETOURNEAU

**MODÈLE**

(Suite)

UNE chaussure rationnelle ne doit pas gêner la marche, les mouvements courants du pied. Elle doit au contraire aider le pied à accomplir ses fonctions.

Certains types de chaussures sont d'ailleurs établis pour des fonctions particulières : souliers de football à bout dur pour mieux shooter et crampons pour maintenir l'équilibre du joueur sur le sol, souliers de ski permettant une liaison solide mais souple entre les lattes et les jambes... souliers de basket ou de tennis à semelles souples antidérapantes.

Nous étudierons plus spécialement les chaussures pour la marche.

Pour établir une semelle, recherchons de quelle façon le pied s'appuie sur le sol, en appliquant un pied humide sur une feuille de papier placée sur le sol ; le pied normal appuie notamment en trois endroits : au talon, au centre extérieurement et aux articulations des métatarsiens et des phalanges. Entre ces trois points, une large échancrure de papier restée sèche indique que le pied ne touche pas le sol ; vers le milieu de son bord interne, cette échancrure va en s'atténuant, et le bord externe arrive à effleurer le sol.

Lorsque, pendant la marche, le poids du corps porte complètement sur le même pied, ce pied s'élargit, la voûte plantaire s'écrase, pour se détendre ensuite comme un ressort et reprendre sa position normale lorsque le corps lancé en avant va porter son poids sur l'autre pied. C'est cette élasticité de la voûte plantaire qui facilite la marche, en aidant le corps à porter plus facilement son poids en avant.

Le talon n'a d'autre rôle que d'aider ce mouvement en soulevant la partie antérieure du pied. D'autre part, la grande surface portante des flancs se trouve d'être l'articulation des métatarsiens et des phalanges. Le rôle que joue cette partie est très important. Cette articulation doit donc garder toute sa liberté de mouvement.

L'empreinte de la plante du pied s'obtient facilement en faisant appliquer le pied humide sur une feuille de papier placée sur le sol et en traçant le contour avec un crayon tenu à la verticale.

Façon de prendre mesure

Il y a deux façons de prendre mesure du pied :  
1°) En employant le procédé de l'empreinte, qui se prend sensiblement de la même façon que pour l'étude de la plante du pied.

a) Ce pied habillé de son bas, la personne debout

(Suite en 2<sup>e</sup> page)



# MODELAGE

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

pose le pied à plat sur une feuille de papier. On en trace le tour à l'aide d'un crayon tenu bien verticalement.

b) Prendre mesure aux doigts : pour cela on place le mètre à ruban à l'articulation des métatarsiens et des phalanges en faisant le tour du pied.

c) Prendre mesure du coup-de-pied : c'est-à-dire à la saillie formée par le cuboïde et le scaphoïde, le centimètre passant sous la voûte plantaire.

d) Le tour de la cheville se mesure en passant le centimètre à environ 30 mm. au-dessus de la saillie formée par l'articulation tibio-tarsienne.

e) Pour les bottes on prendra mesure entre la cheville et le mollet. La mesure du jarret ou jarretière qui se trouve au-dessous du genou.

f) La mesure d'entrée : passer le centimètre à l'arrière du talon et passant à égale distance des points de mesure du coup-de-pied et du tour de cheville.

2°) La deuxième manière consiste simplement à remplacer le tracé de l'empreinte par une mesure au pied à coulisse, appareil en bois spécialement étudié pour mesurer le pied ou la forme. Placer le pied sur l'appareil, de façon à mesurer la plus grande longueur du talon à l'extrémité du gros orteil.

A noter que pour la fabrication des chaussures, la longueur des formes et semelles premières sera obtenue en augmentant de 1 cm.  $\frac{1}{2}$  la mesure de l'empreinte ou de 2 cm. la mesure prise au pied à coulisse. Cette différence s'explique par le fait que le pied s'allonge davantage placé sur le sol que sur le pied à coulisse.

Pour le pied moyen (dit français) une autre règle plus rationnelle donne d'excellents résultats : on ajoute  $\frac{1}{16}$  à la longueur de l'empreinte. Ce qui revient à dire que la longueur de la première aura les  $\frac{17}{16}$  de l'empreinte.

Il est bon de répéter qu'une différence en plus ou en moins doit être faite pour les pieds cambrés ou les pieds plats.

(à suivre)

# Adieu vacances

C'ÉTAIT le vendredi 1<sup>er</sup> août. Le travail s'achevait dans une impatience fébrile mêlée d'enthousiasme, car chacun songeait à ces trois semaines de détente où la réalisation de projets depuis longtemps mûris, verrait enfin le jour.

La pêche, les promenades, les excursions, la lecture, autant de moyens dont la plupart les auront agrémentées ces vacances, pendant que d'autres savouraient frénétiquement les jours du camping.

Beaucoup de Neuvicois sont partis en Alsace, en Lorraine ou ailleurs chez des parents ou des amis, tandis que nous avons accueilli avec joie, dans nos murs, des Hellocourtois ou des Vernonnais.

C'est ainsi que notre ami *Dufour*, dit "Totoche", est venu faire sa cure d'air à Mauriac; cependant ses joues roses dénotent bien que le climat normand, qui conserve fort bien le cidre et le beurre, ne lui est pas défavorable.

Nous avons aussi pu voir la gentille *Mlle. Lacoste* et le jeune *Maligne Remy*, toujours aussi jovial; *Thérèse Beaucourt*, au rire aussi facile qu'autrefois, a visité souvent les coins qu'elle aimait, tandis que le père *Beaucourt* était pleinement heureux près de ses petits enfants.

*Dupeyrat Marc* a déclaré une guerre sans précédent aux paisibles goujons et *Bourgeois* s'est, paraît-il, dépensé follement dans les battages. *Meyer* a beaucoup lu, s'est couché tôt et s'est levé tard...

Puis, un matin, un brouillard épais nous a fait

voir là-bas, très loin, malgré son opacité, l'automne qui s'approche et l'été qui décline; dans trois jours ce sera la reprise du "collier", car les vacances ne peuvent être interminables et l'indispensable travail nous redonnera aussi, malgré ses rigueurs, toutes sortes de satisfactions.

Enfin ça y est ! la sirène, qui s'était tue, vient de lancer son premier appel; la gare voisine a retrouvé son animation habituelle et les groupes de cette bruyante jeunesse s'acheminent hardiment vers l'usine; les camions sont là et le village qui paraissait désert est subitement transformé en ruche bourdonnante. Le ronflement des machines rappelle aux passants sur la route que là, tout près, un millier de camarades travaillent pour la renaissance de l'industrie et le relèvement de la France.

Les beaux jours s'en vont lentement mais sûrement et emportent peut-être avec eux la joie débordante des uns comme aussi les déceptions amères des autres; ils nous laissent cependant l'espoir que les temps à venir seront plus cléments et que tous les efforts qui convergent vers un même idéal de labeur et de concorde, nous procureront en 1948 des vacances encore plus agréables que celles que nous venons de quitter.

Le premier but du travail :  
LA BONNE QUALITÉ

## ATELIER 423

Cet atelier, dont les camarades de la photo ci-contre sont fiers d'appartenir, a très souvent livré 6 plans en cinq jours de travail et a même atteint le nombre de 7 en six jours, peu de temps avant les congés.

La qualité y est bonne et régulière. Le chef d'atelier, le contrôleur Marteau, la contremaître Madame Boyer et tout le personnel font preuve de persévérance, de conscience professionnelle, et n'ont que le désir de maintenir les résultats acquis, sinon de les améliorer pour leur propre satisfaction et pour le renom de notre Entreprise.

Nous ne doutons pas que cet exemple sera suivi par toutes les autres chaînes où les bonnes volontés et les compétences sont aussi nombreuses.



## PHOTOGRAPHIE

À la demande de certains amateurs, je vais aujourd'hui consacrer un petit article au sujet de vos photos des vacances. Plusieurs d'entre vous en ont fait un grand nombre et parmi les films que j'ai développés, j'ai constaté quelques petits déboires, ce qui m'amène à vous causer des légers accidents, les plus fréquents que j'ai remarqués, et vous donner les moyens d'y remédier.

Le plus courant, et celui qui se reproduit le plus souvent, est le film mal enroulé sur son axe. Quelquefois la clef de l'appareil se coince, d'autres fois la pellicule se déchire ainsi que le papier protecteur. D'où provient cet accident? Il faut d'abord en chercher la cause dans un mauvais amorçage du film vierge. Veillez à mettre le papier bien droit quand vous introduisez votre film sur la bobine vide; le papier ne doit jamais se replier sur le bord, mais s'enrouler bien parallèlement; avant de refermer l'appareil, donnez deux ou trois tours de clef afin de vous assurer que le film ne passe pas sur une des joues de l'axe. Enfin il y a une cause beaucoup plus fréquente et qu'il ne faut pas ignorer: les fabricants de surfaces sensibles, pour arriver à maintenir leur production, et devant la pénurie toujours croissante des matières premières, se voient dans l'obligation de collecter auprès des photographes professionnels tous les axes vides dont ils disposent. Souvent, dans la quantité qui retourne aux usines, certaines bobines sont défectueuses et, malgré les vérifications, un grand nombre ont des joues qui ne sont pas parallèles. Rien d'étonnant du reste, puisque la plupart des axes servent depuis des années. Pour éviter le pire, lorsque vous sentez dans la clef d'enroulement une certaine résistance, ne forcez pas; allez voir un photographe

qui se fera un plaisir de débloquer votre film. Dans le cas où vous n'en auriez pas la possibilité pour une raison quelconque, allez dans votre cave si elle est obscure, ou à défaut attendez la nuit; il s'agit surtout d'avoir l'obscurité complète. Ouvrez alors votre appareil à tâtons et remettez votre film convenablement, ce qui est très facile.

Il arrive aussi parfois que vos épreuves soient blanches sur les bords. Pour éviter ce défaut du plus mauvais effet, il convient d'enrouler complètement la pellicule avant d'ouvrir l'appareil. Pour cette manipulation, il faut se mettre à l'ombre ou se tourner de telle façon que l'appareil soit protégé des rayons solaires.

Évitez de mettre vos films dans la poche de votre pantalon; la chaleur de votre corps peut occasionner la fusion de la gélatine. Il arrive même souvent que le papier protecteur soit collé au film. Déposez donc vos pellicules espacées dans une des poches extérieures de votre veston.

### Photos grises ou sous-exposées

J'ai été assez étonné de voir, malgré le beau temps de ces derniers mois, qu'un nombre assez important de vos épreuves étaient sous-exposées. Si vous ne possédez qu'un appareil-box (ou boîte), ne faites des photos à l'ombre que pendant le moment où les rayons solaires sont le plus ardents, soit entre 10 et 16 heures; en dehors de ces heures, faites vos photos au soleil, ou bien employez la pose, mais pour cela il convient de mettre votre appareil sur un objet stable (table, chaise ou autre) afin d'éviter de bouger. Appuyez sur le déclencheur et laissez-le revenir de suite. Les possesseurs d'appareils

pliants pourvus de grandes ouvertures, doivent ouvrir leur diaphragme au maximum.

Il ne faut pas oublier que vous ne devez jamais avoir le soleil face à votre appareil pendant la prise de vue, car vous obtiendrez des photos noires et sans détails, genre ombre chinoise. Il est déplaisant quand on tire un groupe de ne pouvoir distinguer les personnes qui le composent. On peut cependant faire de très jolis paysages à contre-jour. Voulez-vous obtenir des effets argentés sur une nappe d'eau? Faire des sous-bois avec des rayons de soleil qui passent à travers les feuillages? Pour cela mettez-vous franchement contre le soleil, mais protégez votre objectif, soit avec un parasoleil que l'on trouve facilement dans le commerce, soit en plaçant votre main de telle manière que son ombre frappe votre objectif.

En vous conformant à ces brefs conseils, vous obtiendrez de bien meilleurs résultats qu'il vous encourageront à persévérer. Rappelez-vous surtout que les bons clichés en photographie ne sont acquis que par la réflexion.

J'ose espérer que vous tiendrez compte de toutes ces remarques pour ne pas retomber dans les mêmes défauts.

CHATELIER

### Le relèvement de la France

ne s'opérera que par

LA CONFIANCE

LA DISCIPLINE

LE TRAVAIL

L

Re

Fin

deux in

Av

pour aff

No

USAG

grand h

St

de la ca

S

Ch

chouc, c

de botte

prenons

C

seils ant

le mauv

Co

B

plus tar

entière

ST-A

C

group

au cim

ser une

une min

L'apr

de toute

pressait

cortège

porteurs

Dépôt de

se rendit

et receu

armes de

dépôt des

silence, l

nonça un

Avoir



SUITE

## COLOMBOPHILIE

SUITE

**R**EVENONS au pigeon voyageur et suivons l'oiseau, depuis son départ du colombier jusqu'au point du lancer. Etudions ses attitudes, ses gestes, les manifestations auxquelles il se livrera dès qu'il sera mis en liberté; ainsi nous verrons quel appoint peut lui apporter sa vue extrêmement perçante, je le répète, pour regagner son nid.

Le pigeon est assez querelleur par tempérament. Dès qu'il est placé en panier, il se bat avec ses voisins; il distribue de-ci de-là, des coups de bec et son excitation ne cesse qu'à la nuit.

Elle reprend quelques instants avant la mise en liberté; mais elle est d'un autre ordre, nous le verrons bientôt.

Admettons que le premier lâcher que nous allons opérer s'exécute à un kilomètre du pigeonnier; choisissons une élévation de terrain, de laquelle nous ne aurons aucune peine à découvrir immédiatement l'emplacement du colombier. Donnons la liberté à nos pigeons voyageurs individuellement. Que se produit-il? Chaque pigeon se dirige-t-il immédiatement vers son pigeonnier qu'il peut apercevoir tout aussi bien que nous? Aucunement... Le pigeon voyageur se livre à un vol circulaire de quelques minutes; il tend l'oreille par brusques saccades, après quoi il prend une direction et celle-ci, la plupart du temps, n'est pas du tout la ligne droite que l'on pourrait supposer. Il apparaît que, pour ce premier exercice, le pigeon voyageur ne s'est pas servi de ses yeux pour regagner sa demeure. S'il s'était servi de sa vue pour s'orienter, il eût cinglé vers son toit sans aucune hésitation ni détour.

Le pigeon peut fort bien obéir à un caprice, nous répondra-t-on, et cette démonstration ne prouve pas qu'il a obéi à un autre facteur que la vue. Ceci est peu vraisemblable; admettons cependant l'hypothèse.

Recommençons un autre lancer à deux kilomètres cette fois. Comment se comporteront nos pigeons voyageurs? Exactement comme la première fois. Et si vous rentrez au colombier immédiatement, il y a des chances pour que vous ne trouviez pas la colonie au complet à votre arrivée.

Admettons encore l'hypothèse du caprice du pigeon qui aime voler et qui, reconnaissant sa zone d'habitat, ne perçoit aucune inquiétude et n'éprouve de la sorte aucune raison de hâter sa rentrée. Transportons nos pigeons à dix kilomètres.

L'opération se renouvellera exactement comme précédemment, à cette différence près que le pigeon voyageur, déjà touché par l'éducation résultant des deux premiers voyages, hésitera peut-être un peu moins à prendre sa route; mais on remarquera encore qu'il ne se dirigera pas vers son colombier en ligne droite. Il prendra une direction oblique, parfois nettement perpendiculaire, et, chose curieuse, celui-là ne sera pas le dernier rentré au logis.

Eloignons notre lieu de lâcher, rendons-nous à 35 kilomètres. Si le pigeon voyageur s'élève à 100 mètres de hauteur, il n'est pas impossible qu'il aperçoive son pigeonnier et, là encore, les partisans de la théorie de la vue pourront nous objecter que si le pigeon voyageur ne rentre pas en ligne droite, c'est qu'il le veut bien; que si des pigeons voyageurs s'égarèrent, c'est que leurs facultés visuelles sont moins développées que chez d'autres. Ils nous donneront, somme toute, une foule de raisons qu'il nous est impossible de combattre par des arguments irréfutables.

Eloignons-nous encore: portons le point de lâcher à 60 kilomètres. De là, pour apercevoir son colombier, en admettant que la limpidité de l'atmosphère le permette, le pigeon devra s'élever à une hauteur de 300 mètres,

soit le plafond maximum qu'il atteint au cours de ses voyages.

Cette hauteur, en effet, n'est jamais dépassée, et le pigeon ne la recherche que quand le vent souffle dans la direction du retour; par contre, il rase le sol, de façon à s'abriter de tous les couverts, quand il doit lutter contre le vent. On admettra, au surplus, que voir un point éloigné de 60 kilomètres, apparaît déjà une énorme difficulté, et ceux d'entre vous qui, confiants dans les indications des guides de tourisme, se sont rendus en certains points particulièrement élevés, d'où on leur promettait la vue de tel édifice, se souviendront que les circonstances atmosphériques ne leur ont pas souvent été favorables. Pénible coïncidence, étrange peut-être, quoi qu'il en soit: difficulté évidente.

(à suivre)

LAFONT Robert

D'après Louis PALLIEZ, Président Général de la Fédération des Sociétés Colombophiles de France

## NÉCROLOGIE

Le vendredi 29 août, ont eu lieu, à Neuvic, les obsèques de ALLEMANDOU François, décédé dans sa 76<sup>e</sup> année.

Ancien cultivateur, père de Louis, de la chaîne 423; de Joseph, de l'atelier 405; beau-père de DESMAISON, de l'atelier 401; de Madame ALLEMANDOU Amélie, du Caronnage, et de Madame ALLEMANDOU Amélie, de la chaîne 423; il avait élevé huit enfants dont le plus jeune trouva la mort en captivité pendant un bombardement.

Il ne comptait que des sympathies dans notre région et jouissait de l'estime générale.

Que toute sa famille trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

## CARNET ROSE

Monsieur CHAMPOUILLON, du Service 401, et Madame, nous font part de la naissance d'un fils prénommé DANIEL.

Monsieur LEMASSON, du Service du Personnel, et Madame, d'un fils prénommé DOMINIQUE.

Monsieur VIDA Antoine, du Service 401, et Madame, d'un fils prénommé JEAN-LOUIS.

Monsieur JOLY Emile, de la chaîne 421, et Madame, d'un fils prénommé SILVERT.

Monsieur DELAGE, de la chaîne 423, et Madame, d'une fille prénommée JACQUELINE-DANIÈLE.

Monsieur LAURET, du Service 401, et Madame, d'un fils prénommé ALAIN.

Nos meilleurs vœux aux bébés. Sincères félicitations aux heureux parents.

## CARNET BLANC

Monsieur MEUDEC François, chef du dépôt (Service 400), avec Mademoiselle ALLEMANDOU Lucienne, Secrétaire au Service 1002.

Monsieur GERBAUD Jean, du Service 401, de St-Marthal-d'Artenet, avec Mademoiselle VERGNAS Jeanne, de St-Laurent-des-Hommes.

Monsieur GUIGNER Paul, du Service 770, de la Côte, avec Mademoiselle MALVAUD, de Cérons (Gironde).

Monsieur CORREAS Pedro, du Service 770, avec Mademoiselle PRIMAT Alice, de la chaîne de couture 423, conseillère municipale de Neuvic.

Monsieur LE GUEN Michel, de la chaîne 424, de Neuvic, avec Mademoiselle LAVAUD Denise, du But.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

## Nos jeunes aux armées

Nous recevons toujours avec un vif plaisir de bonnes nouvelles de nos jeunes, partis depuis quelques mois pour accomplir leur service militaire.

C'est ainsi que COLINET Roger (du Service 100) qui se trouve actuellement à Agadir (Maroc), nous donne des détails intéressants sur son long voyage et sur les pays qu'il a traversés.

BERTHAUD (du Service 400) à Suippes, est heureux de présenter à notre Directeur ses félicitations à l'occasion de son nouveau titre.

MARTIAL (de la Coopérative) à Koléa (Algérie), nous fait part du succès obtenu à un examen, ce qui lui vaudra incessamment des galons bien mérités.

Tous nous remerciant d'avoir reçu notre bulletin et se rappellent au bon souvenir de la Direction, de leurs anciens chefs et de tous leurs camarades.

De notre côté, nous leur adressons par la voie de notre journal beaucoup de pensées aimables et l'expression de notre amitié.

## SOLIDARITÉ

Nous avons déjà eu l'occasion à maintes reprises de définir ce qu'était la solidarité et nous croyons encore utile de revenir sur certains cas dont beaucoup parmi nous ignorent ou feignent d'ignorer les fâcheuses conséquences.

Manquer d'esprit de solidarité dans son travail, c'est porter atteinte à la bonne marche de l'Entreprise, c'est donc nuire à ses camarades. Comme à la chaîne

peut pas toujours être mise en relief dès qu'elle se produit.

Que plusieurs coupeurs, par exemple, se tiennent au-dessous de la quantité qu'ils sont capables de faire et sur laquelle on a compté, le plan ne sera pas livré en temps utile, la chaîne de couture perdra un certain nombre de paires et demain ce sera la chaîne de confection. Qu'un coupeur ne mette pas le nombre



ATELIER 405

où chaque ouvrier dépend de tous les autres, chaque atelier est tributaire de tous les autres, et comme dans le corps humain où tout organe malade handicape le bon fonctionnement de tous les autres, de même à l'usine tout atelier qui n'assure pas sa production normale et en temps opportun, arrêtera forcément les autres services qu'il alimente.

Certes, nous n'ignorons pas qu'il y a des cas de force majeure qui paralysent le rendement, mais il existe aussi par contre des relâchements dont les effets ne peuvent passer inaperçus.

À la chaîne, tout ouvrier qui donne des signes de laisser-aller sera immédiatement découvert par son chef ou son camarade. Dans les manipulations, au contraire, il y a une certaine autonomie de chacun où l'insouciance de la quantité et de la qualité ne

de pièces sachant qu'il ne sera pas contrôlé, ou qu'il les livre mauvaises, autant de cas qui créeront le désordre et freineront la production.

N'attendez pas que le chef vous observe pour réagir; donnez toute votre mesure: pièces bien coupées dans le sens de la peau, défauts évités, couleurs appariées, paquets bien comptés, et ce sera l'acheminement sûr vers la livraison régulière du plan journalier.

Que ceux qui faillissent à leur tâche méditent sur les répercussions de leur incurie et songent à leurs camarades qui se trouvent ainsi lésés.

L'esprit de solidarité ne doit pas être l'effet d'une contrainte ou de la peur d'une sanction; il doit être spontané, raisonné en soi, pour la satisfaction personnelle et pour le plus grand bien de tous.



**LA PREMIÈRE.** — Elle doit épouser exactement le fer de la forme, à laquelle elle est fixée par trois pointes à la main ou trois crampons à la machine. On peut la considérer comme la charpente de la chaussure, car c'est elle qui supporte directement ou indirectement toutes les façons qui lient la tige à la semelle.

**CONTREFORT.** — Sur la photo ci-dessous, nous voyons la pose du contrefort qui consiste à encoller celui-ci intérieurement et extérieurement et à l'introduire bien d'aplomb entre la doublure et la tige qu'il liera pour permettre une marche plus sûre et empêcher le pied de porter à droite ou à gauche du talon.



# NOS CHAÎNES

## QUELQUES OPÉRATIONS

**BOUT DUR.** — Le bout dur, comme son nom l'indique, maintient à l'extrémité des doigts de pied l'emplacement que la forme leur réserve, empêche la peausserie de s'avachir et donne à la chaussure beaucoup de présentation et d'élégance. Les vieux cordonniers ne connaissaient que le bout cuir qu'ils montaient séparément, enduisaient de colle de Vienne et passaient ensuite sur la flamme d'une lampe à alcool pour le "griller", autrement dit pour le durcir. Vinrent après, les bouts en toile gommée qui se ramollissaient à l'eau et durcissaient après évaporation, puis les bouts chimiques à ramollissement par émanations d'acétone en vase clos, ou à ramollissement par trempage dans des solvants appropriés, et les bouts à colle cellulosique qui sont d'autant plus durs que l'on met de colle et de morceaux de toile de sac ou de finette. Contrairement aux bouts en toile Delahaye et même en cuir, les buts chimiques ou à colle cellulosique ne subissent pas les influences de la chaleur et de l'humidité, sont d'un emploi relativement facile et gardent leur forme très longtemps.

La bonne qualité de nos chaussures dépend de la persévérance avec laquelle nous soutenons notre effort

**MONTAGE SUR FORME.** — La tige munie du bout et du contrefort est maintenue à l'arrière de la première par une *semence* et passe au "montage sur forme", ou "pointage" ou "tirage en longueur". Cette opération s'effectue à l'aide d'une machine spéciale disposant de pinces que l'opérateur actionne facilement, de façon à ce que toutes les parties de la tige soient bien d'aplomb et à l'endroit déterminé sur la forme. Lorsque ces conditions sont réunies, la machine est enclanchée à l'aide du genou et la tige est fixée sur la première en trois endroits différents avec six pointes en attendant le montage complet.



# HYGIÈNE SPÉCIALE

Causerie du Docteur

**L'**HYGIÈNE spéciale est constituée par la prophylaxie des maladies, c'est-à-dire par les mesures préventives à prendre pour éviter ces affections. La prophylaxie des maladies contagieuses y joue le rôle le plus important et nous allons y jeter un rapide coup d'œil.

Les maladies contagieuses se transmettent aux individus soit par contact avec un malade, soit par contact d'objets souillés par le malade. Quelquefois encore la maladie se transmet par l'alimentation ou la boisson. D'autre fois, enfin, elle se transmet à l'homme par l'intermédiaire d'animaux déjà infectés : rats, puces, moustiques.

**Isolément du malade.** — Lorsque un individu est atteint d'une maladie contagieuse, on doit déclarer la maladie et isoler le malade, de manière que la maladie se propage le moins possible. Les maladies contagieuses à déclaration obligatoire sont au nombre de dix sept. Ce sont : la fièvre typhoïde et paratyphoïde (typhus exanthématique), la variole, scarlatine, rougeole, dyptérie, suette miliaire, choléra, peste, fièvre jaune, dysenterie, dysenterie bacillaire, infection puerpérale et ophthalmie des nouveaux-nés, méningite cérébro-spinale, paralysie infantile, trachome, fièvre de Malte, lèpre.

Il y a d'autres maladies à déclaration facultative et dont l'isolement n'est pas obligatoire. Ce sont : la tuberculose, la coqueluche, la grippe, l'erysipèle, la pneumonie, la broncho-pneumonie, les oreillons et la teigne.

La déclaration est adressée par le médecin au maire ou au préfet ; le malade est isolé aussitôt de tout entourage pendant une période fixée par la loi. On procède à une désinfection constante des objets en contact avec le malade par la méthode de Milne qui consiste à verser de l'essence d'eucalyptus sur les objets et le linge souillés.

Si l'épidémie est importante, on peut procéder au licenciement des écoles, des ateliers, des casernes.

**Désinfection des locaux et des objets souillés.** — Les objets, linges, vêtements, souillés par le malade, sont désinfectés à l'étuve ou bien au moyen de solutions désinfectantes de créosol ou de formol. Les crachats et les gargarismes sont recueillis dans des crachoirs et détruits par l'ébullition en compagnie d'eau de Javel.

Les locaux sont désinfectés pendant la maladie par le balayage avec un linge imbibé de créosol et les balayures sont brûlées. Après la maladie, les locaux et les meubles qui les occupent, sont désinfectés soit par pulvérisation, lavage, badigeonnage, avec un mélange de lait de chaux, de créosol, d'eau de Javel et de formol. Plus fréquemment, on condamne le local, bouchant tout interstice avec du calfat ou du papier collant et l'on désinfecte en bloc par des gaz de formol ou de soufre que l'on a fait brûler à l'intérieur.

**Désinfection de l'eau et des aliments.** — Elle se réalise automatiquement par la cuisson et l'ébullition prolongées. La loi, en outre, réglemente la vente de certains produits pouvant entraîner des maladies contagieuses. Le cas se produit pour les coquillages qui constituent avec l'eau les deux principaux modes de transmission de la fièvre typhoïde. D'autre part, pour l'eau potable, les collectivités procèdent, comme nous l'avons vu dans l'épuration des eaux d'alimentation, à sa désinfection préalable au moyen de filtres ou de procédés chimiques comme la javellisation, la verdunisation, l'ozonisation.

**Dératisation et désinfection.** — Les rats et les insectes transmettent les germes de maladies contagieuses ; on tend de plus en plus, surtout dans les grandes villes, à les exterminer.

La dératisation des locaux s'effectue à l'aide de gaz carbonique, mais le procédé est dangereux. Aussi lui préfère-t-on l'acide cyanhydrique, le gaz sulfureux et la chloropicrine qui sont en même temps des insecticides puissants.

(à suivre)

**D' HUOT**

Responsable du Service Médical de l'Usine MARBOT

Un bon ouvrier fabrique de bonnes chaussures

## Concours de photos des vacances

**P**OUR nous permettre de donner le plus rapidement possible les résultats du concours et de reproduire les photos des lauréats, nous prions tous ceux qui veulent soumettre des clichés au jury, de nous les remettre sans plus tarder.

Surtout ne dites pas « mes photos ne sont pas assez belles ». La finesse de l'objectif, le format, ou le papier sur lequel elles seront présentées ne procureront aucun atout ; seuls, l'idée générale et le goût artistique départageront les concurrents.

Ne croyez non plus que les paysages seront uniquement acceptés. Une scène de rue, l'expression exceptionnelle d'un enfant, etc., auront autant de chances d'obtenir les premiers prix.

Donc, n'hésitez plus.

Modifiant ce qui avait été annoncé dans notre précédent bulletin, nous donnons ci-dessous la nouvelle composition des prix :

- Premier . . . . 1000
- Second . . . . 750
- Troisième . . . 500
- Quatrième . . 300
- Cinquième . . 200

Le jury sera ainsi formé :

- MM. EDOUARD CHATELIER
- LESPINASSE
- LATZ
- DUBOS
- D' HUOT
- MIGNOT

## CHATELIER

PHOTOGRAPHE

Face l'Usine Marbot à Planèze et face l'Hospice de Neuville

Se tient à votre disposition pour tous groupes de mariages ou autres

Se rend à domicile

Tous travaux et fournitures pour amateurs

Travail soigné - Prix modérés

## INSECTES

Le carabe  
Le colosome  
L'œvige  
Pourquoi  
Les araignées  
doivent être  
mouches.

L'orvet,  
Le coucou  
Le grimpeur  
Le moine  
sa principale  
grains.

Les étoiles  
Les mémoires  
vers en moyennes  
L'engouement  
La chauve

hannetons,  
Pourquoi  
souris par  
Beaucoup  
mœurs des  
éprouvent à

Trop soigner  
aveugle ; on  
hanneton, l'  
le moins du  
est donc e  
malheureux  
rendant bie  
cieux, indi  
nourrissant  
de nos réco  
blable chaq

Puis, e  
l'exemple  
de persévér  
leurs qualit  
splendide  
formes, év  
tion profon

LE CAF  
grier, appa

Existe-  
radieuses  
simple pe  
manteau  
jais et à  
puscule  
la recherche  
la tête es  
à déchirer

Il est  
aussi bien  
active aux

Cette l  
avec des  
très agile  
Carabe lu  
dans des t  
et ne se r  
nuit.

Quand  
enfonce d  
armée. C  
aigües et  
canal ; ell  
sa proie q

Quand  
et peut à  
Il est  
le zabra.



# CAISSE d'Allocations Familiales de la DORDOGNE N° 24-1

23, rue Wilson -:- PERIGUEUX  
Téléphone : 1447

# Barème des Prestations Familiales MENSUELLES

A.F. : Allocations Familiales S.U. : Allocation de salaire unique	Pourcentage à appliquer au Salaire moyen du lieu de résidence	ZONE I				ZONE I bis				ZONE II				ZONE III			
		Depuis le 1-1-47		A partir du 1-8-47		Depuis le 1-1-47		A partir du 1-8-47		Depuis le 1-1-47		A partir du 1-8-47		Depuis le 1-1-47		A partir du 1-8-47	
		salaire de base 4200		salaire de base 5250		salaire de base 3900		salaire de base 4850		salaire de base 3750		salaire de base 4650		salaire de base 3600		salaire de base 4500	
A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.	A. F.	S.U.
J. M. S. E. .... (suppression le 1-3-48)	10 %	—	420	—	525	—	390	—	485	—	375	—	465	—	360	—	450
ENFANT UNIQUE (— de 5 ans ou + de 5 ans)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— DE CINQ ANS ..	20 %	—	840	—	1050	—	780	—	970	—	750	—	930	—	720	—	900
+ DE CINQ ANS ..	10 %	—	420	—	525	—	390	—	485	—	375	—	465	—	360	—	450
ALLOC. ISOLÉ .....	20 %	—	840	—	1050	—	780	—	970	—	750	—	930	—	720	—	900
(veuf - divorcé - célibataire)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DERNIER ENFANT A CHARGE	20 %	—	840	—	1050	—	780	—	970	—	750	—	930	—	720	—	900
2 ENFANTS .....	20 %	40 %	840	1680	1050	2100	780	1560	970	1940	750	1500	930	1860	720	1440	900
3 ENFANTS .....	50 %	50 %	2100	2100	2625	2625	1950	1950	2425	2425	1875	1875	2325	2325	1800	1800	2250
En sus et par enfant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
A. F. ....	+ 30 %	—	+1260	—	+1575	—	+1170	—	+1455	—	+1125	—	+1395	—	+1080	—	+1350
S.U. - sans changement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Localités				Localités				Localités				Localités			
		Périgueux et banlieue, Boulazac, Champcevinel, Chancelade, Couloumiex, N.-D.-de-Sanilhac, Bergerac				Marsac				Condat-le-Lardin, Couze-St- Front, Creysse, Mussidan, Neu- vic-s-l'Isle, Nontron, Ribérac, St-Astier, Sarlat et Beaulieu, Terrasson, Baneuil, Lalinde.				TOUTES LES AUTRES COMMUNES DU DÉPARTEMENT			

## A. - Allocations de Maternité

1<sup>re</sup> MATERNITÉ. — Montant : 3 fois le salaire mensuel moyen départemental le plus élevé.

a) Ménage normal. — S'il a moins de 2 ans de mariage, ou bien si la conjointe a moins de 25 ans à la date de naissance de l'enfant.

b) Femme seule. — Si elle a moins de 25 ans à la date de naissance de l'enfant et si celui-ci a été reconnu par ELLE.

AUTRES QUE LA 1<sup>re</sup>. — Montant : 2 fois le salaire mensuel moyen départemental le plus élevé.

Lorsque les deux naissances successives surviennent à moins de 3 ans d'intervalle :

- 2 Versements : 1. à la constitution du dossier ;
2. sur production du certificat de vie de l'enfant à 6 mois.

## Allocations Familiales proprement dites

Jusqu'à 14 ans. — Pour tous les enfants sans exception.

De 14 à 15 ans. — Pour tous les enfants non salariés.

Jusqu'à 17 ans. — Pour ceux qui bénéficient d'un contrat légal d'apprentissage et sous condition de rémunération maximum. (Fournir la copie certifiée conforme du contrat).

Les apprentis restent bénéficiaires si les avantages dont ils jouissent (en nature ou en espèces) n'excèdent pas la moitié du salaire moyen départemental, soit : 2.625 fr., 2.425 fr., 2.325 fr., 2.250 fr., selon la résidence de la famille.

Jusqu'à 20 ans. — Pour les enfants :

a) Fréquentant l'école, ou sont dans l'incapacité de travailler par suite d'une infirmité ou d'une maladie incurable. (Fournir le certificat justificatif).

b) Est assimilée à l'enfant poursuivant ses études, l'enfant du sexe féminin qui vit sous le toit de l'allocataire et qui fille ou sœur de l'allocataire ou de son conjoint, se consacre exclusivement aux travaux ménagers et à l'éducation d'au moins 2 enfants de moins de 10 ans à la charge de l'allocataire. (Article 10, loi du 22 août 1946, complété par Règlement d'administration publique du 10 décembre 1946 (art. 21).

L'enfant du sexe féminin susceptible d'ouvrir droit aux prestations dans les conditions prévues à l'article 10, alinéa second, de la loi du 22 août 1946, et celui qui vit dans un foyer où la mère de famille se trouve dans l'obligation d'exercer une activité professionnelle, ou est décédée, ou a quitté le domicile conjugal ou enfin se trouve dans l'incapacité physique soit de se livrer aux soins du ménage, soit d'en assumer la totalité par suite de maladie prolongée ou du nombre des enfants présents au foyer.

## Sanctions applicables aux Allocataires en cas de fraude

Les chefs de famille qui se rendent coupables de fraudes ou de fausses déclarations pour obtenir, ou tenter de se faire attribuer des prestations qui ne leur sont pas dues, sont passibles d'une amende de 1.200 à 24.000 francs, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois.

Les mêmes peines sont applicables à tout intermédiaire convaincu d'avoir offert, ou fait offrir ses services moyennant émoluments convenus à l'avance, à un allocataire en vue de lui faire obtenir des prestations qui ne peuvent lui être dues.

**NOTA IMPORTANT.** — Toutes pièces justificatives incomplètes ou non destinées à la Caisse, toutes demandes seront classées sans suite si les références indispensables ne sont pas indiquées, soit :

Nom et adresse du demandeur, sa qualité (employeur, travailleur indépendant, salarié), son entreprise ;

Nature de la demande ou de la réclamation (allocations, cotisations, période sur lesquelles elles porte, etc...).

## B. - Allocation Prénatale

TAUX. — Application du barème suivant le rang de l'enfant à naître.

MONTANT. — Dû à partir du jour de la demande.

Lorsque celle-ci est effectuée dans les 3 premiers mois de la grossesse, l'allocation prénatale est versée intégralement pour 9 mois.

- 3 Versements : Après 1<sup>er</sup> examen médical : 1 mensualité,
- Après 2<sup>e</sup> examen médical : 2 mensualités,
- Après 3<sup>e</sup> examen médical : le solde.

## Allocation de Salaire unique

(aux salariés seulement)

EN BÉNÉFICIAIRE :

1<sup>o</sup> Les jeunes ménages sans enfant dans lesquels un seul des 2 conjoints exerce une activité professionnelle et qui n'ont pas deux ans de mariage. Ce droit cesse définitivement au 1<sup>er</sup> mars 1948.

2<sup>o</sup> Les ménages avec enfants : un seul conjoint exerce une activité professionnelle.

Dérogation. — Cette allocation est allouée si le 2<sup>e</sup> conjoint exerce une activité professionnelle réduite et sous la double condition suivante :

- Qu'il ne travaille pas plus d'une demi-journée par jour de travail légal ;
- Que son salaire n'excède pas le 1/3 du salaire moyen départemental, soit 1.750 fr., 1.615 fr., 1.550 fr., 1.500 fr. selon la résidence de la famille.

3<sup>o</sup> Les isolés qui assument seuls la charge des enfants (veufs, veuves, célibataires, divorcés, abandonnés, etc...).

(Mêmes conditions d'attribution que l'Allocation familiale proprement dite, en ce qui concerne l'âge des enfants).

PRIORITÉ DES DROITS :

- 1) Chef de famille (même s'il y a séparation).
- 2) Conjointe.
- 3) Ascendant.
- 4) Ascendante.

L'amende est alors portée dans ce dernier cas de 24.000 à 100.000 fr., en cas de récidive dans le délai d'un an.

Le maximum des deux peines sera toujours appliqué au délinquant lorsqu'il aura subi une condamnation pour la même infraction, et le tribunal pourra ordonner l'insertion du nouveau jugement dans un ou plusieurs journaux de la localité aux frais du condamné, sans que les frais d'insertion puissent dépasser 5.000 francs. (Articles 18 à 21 de la loi du 22 août 1946).



## Insectes et oiseaux utiles

Le carabe (ne pas confondre avec le zabre, nuisible). Le colosome sycophante. Le silpha nécrophore. Le silpha laevigata. L'ichneumonidé. La coccinelle.

Pourquoi tuer ces petits êtres sans motif ?

Les araignées, ailleurs que dans les appartements, doivent être respectées, puisqu'elles détruisent les mouches.

L'orvet, inoffensif, qui croque les sauterelles.

Le coucou, dont la nourriture favorite est la chenille.

Le grimpeur et la fauvette, ennemis des guêpes.

Le moineau mange, il est vrai, un peu de grains, mais sa principale nourriture consiste en insectes nuisibles aux grains.

Les étourneaux, qui mangent les larves.

Les mésanges, dont chaque couple a besoin de 120.000 vers en moyenne pour élever ses petits.

L'engoulevent, qui détruit ces insipides moustiques.

La chauve-souris, qui fait aux papillons de nuit, aux hannetons, la guerre des hirondelles aux mouches.

Pourquoi tuer la chouette, qui détruit au moins 8.000 souris par an ?

Beaucoup parmi nous n'ont pas le loisir d'étudier les mœurs des insectes, d'autres n'en ont pas le goût ou éprouvent à leur égard une aversion insurmontable.

Trop souvent on les voit confondus dans une haine aveugle ; on écrase le "Carabe" en même temps que le hanneton, le "Calosome" avec le Taupin, sans se douter le moins du monde du tort que l'on a fait à son jardin. Il est donc essentiel de bien connaître les insectes qui, malheureusement peu nombreux, sont à épargner, en se rendant bien compte qu'ils sont des auxiliaires fort précieux, indispensables à nos jardins, par le fait que, se nourrissant exclusivement des ennemis les plus acharnés de nos récoltes, ils en détruisent une quantité invraisemblable chaque jour.

Puis, en les examinant de près, ils nous donnent l'exemple d'une vie de labeur, font preuve de courage, de persévérance, d'énergie ; sans compter qu'en plus de leurs qualités morales, nombre d'entre eux, par la beauté splendide de leur parure et l'élégance exquise de leurs formes, éveillent chez l'observateur attentif une admiration profonde.

**LE CARABE.** — Le "Carabe" ou jardinière, ou vinaigrier, appartient à la famille des coléoptères.

Existe-t-il une fleur dont les couleurs soient plus radieuses et plus en harmonie ? Ce n'est cependant qu'un simple petit grillon d'une forme svelte et gracieuse, à manteau vert émeraude à fines raies d'or, au ventre de jais et à longues jambes vermillon qui, de l'aube au crépuscule, court vivement dans les champs et les jardins à la recherche de chenilles et d'insectes nuisibles, et dont la tête est armée de puissantes mandibules qui lui servent à déchirer sa proie.

Il est essentiellement carnassier et, à l'état de larve aussi bien qu'à celui d'insecte parfait, il fait une chasse active aux vers de terre et aux limaces.

Cette larve est d'un noir brillant en dessus, blanchâtre avec des mamelons noirs et lisses en dessous ; elle est très agile ; on la rencontre moins fréquemment que le Carabe lui-même parce que, le jour, elle se tient cachée dans des trous, sous les feuilles sèches, sous les pierres, et ne se met en quête de sa nourriture que pendant la nuit.

Quand elle découvre une limace, elle fond dessus et enfonce dans son corps les mandibules dont sa tête est armée. Ces mandibules sont en forme de tenailles très aiguës et parcourues dans leur longueur par un étroit canal ; elles servent à l'animal pour pomper les sucs de sa proie qu'il épuise et fait rapidement périr.

Quand la larve est repue, elle est énormément gonflée et peut à peine se traîner pour regagner son abri.

Il est regrettable qu'on le confonde trop souvent avec le zabre.

## L'ARRO

### Trouisième coussei de Coudeno à Gratolard

Qu'ero un dimen d'abriu, lou meis, qu'ei de l'annodo  
Lou miei fait per la permenado :

Soulei tebio e ceù blu. Lou vent fasio, siou, siou,

La senzilha soun nid et la bello son miao.

D'ount venio que dempes sur son bossouei de porto,

Gratolard, eimali, se rachavo lous piaus.

Avio-t-eù perdu sa clau torto ?

Vouei mon gro : la rasou, la veiqui fiou per fiou :

Taleù qu'èu l'aguèt vit, venguet l'ami Coudeno

Que, dòu vilage lou pus fi,

S'eimajet dount venio sa peno

Per n'en tirà quauque prouff :

— « Dijo me, Gratolard, qualo moucho te fisso

Per que n'aei tant de malico ? »

— Ça qu'oi, fai Gratolard : d'esse trop daboureù,

N'en sei per mous cent sòus. »

— « Lous a beguts beleù ? »

— « Si lous avio beguts n'aurio pas tant de greù,

Fai Gratolard, sobei qu'ai un drole en nurriço

Au Pei de Sènt-Chatié, entro dins sous dies meis,

A lou verme, ei groulaud, boto lo dent de l'ei.

Me manden de l'i nà, l'eitapo ei lounjo e duro

Prene quauqueis sous e m'en vau

Chas moussur Boscornu que me lojo un chavau

A défaut, se dit, de voueturo.

Li balho mous cent sòus d'arro coumo se diu

E m'intorne chas nous e que vese, moun Diu :

Moun droulichou garit de sous maus e ta nâtre

Queu credo coumo treis e teto coumo quatre.

L'embrasse, e de bajà que mous sòus soun perduts ;

Tu m'en veset moun viei foundut mai rebondut. »

— « Co n'ei noumas coqui ? vau te tira de peno :

Set me tanquetan, fai Coudeno. »

E chas lou voueturié vai dins la basso-cour

Fà surlé lou chavau que minjavo lo veno.

Coudeno, de sous bras mesuro sa lounjour,

Que fasio bè 'no bouno brasso,

En djre : « Quei bien vrai, a lou rable trop court :

Veiqui sur lou garrot, per ta fenno, la plaço ;

Veiqui la de ta mai ; pelpres veiqui la touo ;

Ne demoro noumas la couo.

Ante boutaras-tu lou picouti de veno ?

— « Ne charchès pas, fai Boscornu, qu'ei pas la prino :

Leissas me moun chavau, voulias plo l'eirenà ? »

Veiqui votreis cent sòus e nas vous permenà. »

E l'ensei, coumo se devino,

Après 'vei de quis sòus begut mai que chopino,

Se troubet que lous dous amis

Rudelaven per lous chamis.

Extrait de "Au tico tico dôu Mouli"  
de André CHAMPARNAUD

Mainteneur du Félibrige  
Vice-Président du BOURNAT

Jeunes gens, qui désirez pratiquer

un sport d'hiver

venez dès à présent, demander

— UNE LICENCE —

à l'UNION SPORTIVE NEUVICOISE

Pour tous renseignements, adressez-vous à M. MAUDUIT,  
responsable des sports à l'usine



Les pavillons entre la gare de Neuvic et la Veyssièrre, pour la plupart habités par des camarades de notre usine

## Nos pompiers à l'entraînement

UNE séance inopinée d'entraînement eut lieu pour nos vaillants pompiers le jeudi 31 juillet, à 21 heures.

La sirène de l'usine lança les trois appels prévus en cas d'alerte, et nos pompiers surpris quittèrent précipitamment leurs occupations pour accourir. C'est ainsi que l'un d'eux dut écourter un repas de battage et ce avant le rôti ; un autre ne put ramener chez lui les têtes de maïs qu'il venait de couper ; un autre encore laissa tomber brusquement un sac de pommes de terre qu'il avait sur le dos. Bref, ce fut un match de vitesse si l'on considère que la plupart eurent à parcourir jusqu'à 3 kilomètres pour venir au lieu de rassemblement et que 9 minutes exactement après le premier signal, tout le monde sans exception était présent, équipé, la pompe accrochée et le matériel chargé fin prêt pour le départ. Une mise en batterie, avec puisage à la rivière fut effectuée à proximité du pont dans un temps très acceptable. Le matériel, camion, motopompe n'eurent aucune défaillance et le personnel dans son ensemble montra qu'il était à hauteur de sa tâche.

L. C.

## Bientôt les semailles et voici les vendanges

### LE LABOUREUR

Je suis le laboureur, et dans la verte plaine  
Où dorment, sous les cieus, mes fertiles sillons,  
L'automne revenu, radieux, je promène  
Le soc de ma charrue, au bruit de mes chansons.  
Puis, le confiant à Dieu, d'une main généreuse,  
Je répands plein d'espoir, sur mes champs, le bon grain  
Qui va germer, mûrir, pour la moisson joyeuse,  
Et, soutien de nos corps, deviendra le bon pain.

### LE VIGNERON

Je suis le vigneron... Pour champ j'ai la colline,  
Qui berce, caressés par les baisers du ciel,  
Le pampre vert et l'or de la grappe divine,  
Où nous puisons la joie, et l'abeille son miel.  
Quand l'automne sourit, comblant mes espérances,  
Dès l'aurore je vais vendanger mon raisin,  
Le livrer au pressoir en mes cuves immenses,  
D'où, force de nos cœurs, jaillira le bon vin.

X

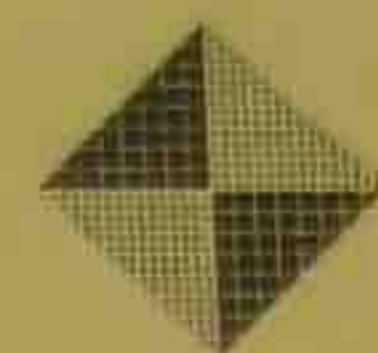
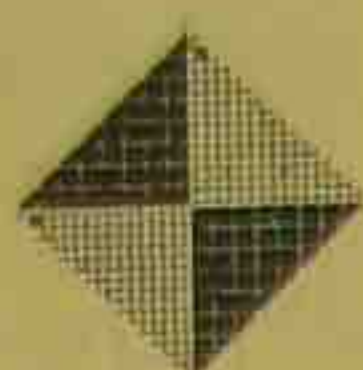
## 3<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération de Neuvic

C'EST le dimanche 24 août qu'eut lieu la commémoration de la journée tragique du 21 août 1944.

Le cortège formé devant la mairie, et composé d'organisations locales, de la Colonie Scolaire du Château et des assistants, se dirigea vers le Monument aux Morts de la Place de l'Eglise. Il y fut déposé une gerbe et l'on observa une minute de silence, de même qu'à la Stèle de Théorat où le cortège se rendit ensuite.

Là, Monsieur GAUSSEN, maire, fit à l'intention de la municipalité de Rosny-sous-Bois, présentée par quelques responsables de la colonie de vacances, l'historique de la guerre maquisarde de la région de Périgueux à Neuvic et expliqua dans quelles conditions tombèrent les héros dont les noms sont gravés sur la pierre. Après ces renseignements inédits qui intéressèrent vivement nos visiteurs, Monsieur DAIX parla au nom du Parti Communiste ; puis Monsieur le Vice-Président du C.D.L. de Rosny prononça quelques mots. Ensuite les enfants de la Colonie, sous la direction de leurs moniteurs, entonnèrent l'hymne des Partisans et la Marseillaise ; le cortège se disloqua, chacun revoyant ces heures terribles qui se présentent souvent à notre mémoire pour nous rappeler que nous devons vivre dans le respect de ceux qui se sacrifièrent pour chasser l'envahisseur et pour la grandeur de la France.





## Fête de Gardonne le 27 juillet

Après une longue période de sommeil, la section d'athlétisme de l'Union Sportive Neuvicoise vient de reprendre son essor dans le concert des clubs de la Dordogne.

Equipe très jeune, entièrement formée en un an par notre moniteur, elle ne pouvait pour sa première sortie prétendre gagner les deux challenges mis en compétition: l'un pour les cadets, l'autre pour les juniors-séniors. C'était plutôt un banc d'essai, car il était indispensable de connaître la force de nos élèves comparativement aux autres clubs, et d'ores et déjà les résultats de cette première rencontre nous autorisent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Nous ne saurions trop insister auprès de tous ces jeunes pour qu'ils persévèrent dans la voie où ils se sont engagés; elle ne manquera pas de les conduire au succès.

### Voici les équipes de l'U. S. N.

**CADETS:** Baudin (1931) - Surugue (1931) - Fare (1931) Bonnet (1931) - Choury (19 ) - Dubois (1931) - Duteuil (1930) - Lemain (1930) - Dubos (1932).

**JUNIORS-SÉNIORS:** Pimouguet (1929) - Lautrette (1928) - Vergnaud M. (1928) - Bonhomme (1929) - Baylan (1929) - Dumoulin (1929) - Darrouzès (1929) - Vergnaud Y. (1929) - Lajugie (1924) - Audebert (1929).

### Résultats par épreuve - Cadets

**80 m.** — 1. Reynaud (G) 9'' 4/10; 2. Baudin (N); 3. Guichard (G); 4. Surugue (N); 5. Fare (N).

**300 m.** — 1. Gelly (G) 41''; 2. Castagnol; 3. Bonnet (N) 41'' 4/10; 4. Dubos (N); 5. Fourcade (G).

**1000 m.** — 1. Guinard (SF) 2' 52''; 2. Placy (G) 2' 54; 3. Domenge (G); 4. Dubois (N) 3' 2''; 6. Lemain (N).

**POIDS.** — 1. Baudin (N) 11 m. 94; 2. Castagnol (SF) 11 m. 50; 3. Gelly (G); 4. Guichard (G); 5. Bonnet (N) 10 m. 51; 6. Choury (N) 10 m. 33.

**HAUTEUR.** — 1. Baudin (N) 1 m. 55; 2. Gelly (G) 1 m. 50; 3. Choury (N) 1 m. 50; 3. Guinard (G) 1 m. 50; 5. Surugue (N) 1 m. 45.

**LONGUEUR.** — 1. Baudin (N) 5 m. 31; 2. Guichard (G) 5 m. 20; 3. Bonnet (N) 5 m. 02; 4. Gelly (G) 5 m. 01; 5. Choury (N) 5 m.

**RELAIS 80x4.** - 1. Ste-Foy; 2. Neuvic; 3. Gardonne.

### Classement pour le challenge Cadets

1. GARDONNE: 41 points; 2. NEUVIC: 38 points; 3. Ste-FOY-la-GRANDE: 20 points.

Les équipes de Bergerac et Castillon manquaient au départ.

En 1946, Ste-Foy était détenteur du challenge.

### Résultats par épreuve - Juniors-Séniors

**100 m.** - 1. Lalanne (SF) 11'' 6/10; 2. Chausserie (SF); 3. Marchandou (G); 4. Pimouguet (N) 12''.

**400 m.** - 1. Noël (SF) 56''; 2. Lavaud (G); 3. Darrouzès (N) 57'' 2/10; 4. Bernard (G); 5. Baylan (N).

**800 m.** — 1. Trasson (SF); 2. Bonhomme (N); 3. Jucoletto (SF); 4. Vergnaud Y. (N); 5. Palert (G).

**1500 m.** — 1. Favard (G); 2. Ribier (SF); 3. Limousie (M); 4. Vergnaud M. (N).

**HAUTEUR.** — 1. Roy (G) 1 m. 55; 2. Sorbier (G); 3. Favard (SF); 4. Grabol (M); 5. Lajugie (N) 1 m. 45.

**LONGUEUR.** — 1. Chausserie (SF) 5 m. 65; 2. Lajugie (N) 5 m. 62; 3. Roy (G); 4. Marchandou (G).

**POIDS.** — 1. Fauvel (SF) 11 m. 41; 2. Sorbier (G); 3. Noël (SF); 4. Breton (G); 5. Mauduit (N).

**DISQUE.** — 1. Fauvel (SF) 35 m.; 2. Sorbier (G); 3. Chausserie (SF); 4. Vincendon; 6. Mauduit (N).

**RELAIS 5x4x3x2x1.** — 1. Ste-Foy; 2. Neuvic; 3. Gardonne; 4. Montclart; 5. Laroche.

### Classement pour le challenge Juniors-Séniors

1. Ste-FOY-la-GRANDE: 55 points; 2. GARDONNE: 44 points; 3. NEUVIC: 24 points; 4. MONTCLART; 5. LAROCHE.

Forfait d'Eymet et Castillon.

En 1946, Eymet était détenteur du challenge.



De gauche à droite, en shorts, voici Audebert, Surugue, Dubos, Claude, Dubos, Jean, Baylan et Darrouzès composant l'équipe du 700 qui triompha dans le triathlon d'Athlétisme inter-ateliers

Pour être FORT, sois SAIN; pour être SAIN; fais de l'ÉDUCATION PHYSIQUE

## LA VÉRITÉ

Souvent, dans la vie, il vous arrive d'être dans l'obligation de demander à certaines personnes des renseignements. Vous constatez avec regret que bien des gens, nous ne voulons certes pas généraliser, ne reculent pas devant un mensonge. Beaucoup répondent à côté de la Vérité; on la connaît cependant tôt ou tard.

Il est bien triste de constater que la question intérêt passe souvent avant celle de l'honnêteté. Est-ce ainsi qu'on pense relever notre pays déjà si mal en point?

ENTRE-NOUS

## Le Chêne et le Champignon

Ceci n'est pas une leçon  
Que je veux donner en ce conte,  
Car le fait que je raconte  
Est arrivé cette saison.

Ce serait une erreur si l'on reconnaissait  
Quelqu'un dans le gros chêne ou la dans plante infime.

Depuis cent ans sur un coteau croissait  
Un gros chêne dont la cime,  
Jusqu'aux nuages s'élevait  
Et dont la puissante racine

S'accrochait  
Aux rochers de la colline.  
A l'abri de son feuillage  
Tout un peuple de fleurs vivait  
Se nourrissant de son ombrage,  
Et jamais ne s'imaginait  
De critiquer son bienfaiteur

Origine de son bonheur.  
Un certain soir qu'il faisait sombre  
Un cryptogame affreux,  
Venu on ne sait d'où, sans parents sans aïeux,  
Et profitant de l'ombre,  
Vient s'établir au pied du chêne bienfaisant.

Il était pâle et creux, boursoufflé, dégoûtant,  
Le destin l'avait après coup,  
« Que l'on m'excuse »  
Baptisé; vesce de loup.  
A peine est-il venu, qu'il se plaint, qu'il accuse  
L'arbre de lui ravir la chaleur du soleil,  
De s'élever à ses dépens,  
De se nourrir aux frais des gens.  
On n'avait jamais vu un orgueilleux pareil.  
- Mon ami, criait-il, il faut couper bien vite  
Cet écran qui nous nuit, ce tyran qui nous gêne;  
Mettons-y tous la main, et vous verrez ensuite  
Que champignon vaut bien un chêne  
Pour vous diriger tous.  
Parce qu'il est plus grand que nous  
Lui devons-nous obéissance? »

Un brin de mousse répondit :

- Nous lui devons reconnaissance  
Pour le bien qu'il nous fit.

Et comme en moi je me méfie  
Du bien que vous nous promettez  
Et que je crois que vous voulez  
A nos dépens arranger votre vie,  
Veuillez vous taire ou bien partez  
Car par vos vains propos vous nous importunez.

Le champignon sur son voisin  
Lance aussitôt tout son venin,  
L'appelle sot, ignorant, imbécile,  
Mais sa colère, hélas ! est inutile;  
Par hasard le vent souffle, un gland tombe et soudain  
Vous le rend plat comme la main.

D' HUOT

Responsable du Service Médical de l'Usine MARBOY

Le SPORT est l'école du courage, de la droiture, de la franchise et de la discipline. SOYEZ SPORTIFS



Football ...

NON !

le tournoi de football  
des amies de Tilbury  
(de), Vernon et Hello-  
de Vernon à Tilbury,  
ant.

ère qu'il a été réservé  
Hellocourt, parmi les  
bre d'anciens joueurs  
chaleureux de la part  
galement facilité des

Manche, ils ont eu le  
nes MOUTY, CHAS-  
très vite à leur nou-  
tage.

ccès de l'équipe de  
portifs neuvicois qui  
lièrement, aimeront  
rigeants avec esprit  
les de se présenter  
onnaître la victoire  
ater.



YSIQUE

ander à cer-  
en des gens,  
ge. Beaucoup

avant celle de  
nt ?

us importunez.

nd tombe et soudain

HUOT

ical de l'Usine MARBOT

oiture, de  
SPORTIFS

## Le coin du gérant

Reprise du travail à l'Usine  
Fin prochaine des vacances scolaires...

deux indices de la proximité de la MAUVAISE SAISON!

Avez-vous songé aux chaussures qui vous seront nécessaires pour affronter les intempéries ?

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur nos articles USAGE VILLE, enfant, garçonnet et fillette, dont vos enfants auront grand besoin pour la rentrée des classes.

Stock actuel en semelles cuir. Bon usage ville n° 22 et lettre AP de la carte de textile.

### Semelles caoutchouc: vente libre

\* \* \*

Chasseurs, cultivateurs, et tous usagers de bottes et sabots caoutchouc, consultez-nous. Pour dames et enfants, notre premier arrivage de bottes toilées se situera vers le 15 octobre. Dès à présent, nous prenons les inscriptions.

**Chaussures à réparer** - Avez-vous suivi nos conseils antérieurs en vérifiant l'état des chaussures que vous devez porter dès le mauvais temps ?

Confiez-nous vos réparations avant que notre atelier soit surchargé.

**Bas à remmailer** - Remettez-nous également, sans plus tarder, vos bas à remmailer. Le procédé VITOS vous les rendra entièrement rénovés dans un délai record.



### HEURES D'OUVERTURE DU MAGASIN

LUNDI :	Fermé toute la journée
MARDI :	Ouvert de 8 h. à 12 h. 45 et de 14 à 17 h.
MERCREDI :	" 9 h. à 12 h. 45 "
JEUDI :	" " "
VENDREDI :	" " "
SAMEDI :	" 8 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

LE GÉRANT

## ST-ASTIER

## 3<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération

### Commémoration de la journée tragique du 20 août 1944

CETTE journée historique a été célébrée cette année par toute la population, dans le respect et le recueillement.

Dans la matinée, les délégations des sociétés, les groupements divers et le Conseil Municipal se rendirent au cimetière pour visiter les tombes des fusillés et déposer une gerbe sur chacune d'elles, après avoir observé une minute de silence.

L'après-midi, dès 14 h. 30, une foule nombreuse venue de toutes les communes du canton et des environs se pressait sur la Place de la République pour participer au cortège qui, précédé de l'Avant-Garde Astérienne, des porteurs de fleurs, de la Municipalité, de l'État Major du Dépôt de l'Armée de l'Air, des familles des victimes, etc., se rendit aux Quatre Routes où une assistance compacte et recueillie attendait, tandis qu'un détachement en armes de l'Armée de l'Air rendait les honneurs. Après le dépôt des gerbes, la Sonnerie aux Morts et la minute de silence, Monsieur LAURENT, Maire de St-Astier prononça une allocution dont voici quelques passages :

C'est donc dans le respect de ce qui doit être pour nous, Astériens, une tradition, que nous nous retrouvons aujourd'hui devant ce monument, éternel symbole du souvenir de ces innocentes victimes de la barbarie allemande. Nous avons voulu donner à ce pèlerinage, à cette manifestation du souvenir, un véritable caractère en excluant toute considération politique, et lui permettre de se dérouler dans une atmosphère d'intimité, d'amitié et d'union.

Le département de la Dordogne, fier de sa Résistance et de sa gloire, a donné des preuves qui sont un sûr garant de l'avenir.

C'est dans une union sincère et véritable que nous refferons tous une France heureuse et une humanité meilleure.

Et ce fut le retour du Drapeau à la Mairie sous l'escorte de l'Avant Garde qui clôtura cette journée de souvenir sur laquelle a plané sans cesse l'ombre de ces martyrs qui se sacrifièrent pour la Grandeur du Pays.

*Avoir de l'ordre, ne rien gaspiller, aimer son camarade de travail...  
C'est aussi de la conscience professionnelle*



LA GRANDE SALLE DE LA CANTINE

## Souvenirs de vacances

DEPUIS longtemps, nous attendions avec impatience les vacances 1947, car nous avions décidé, entre cinq camarades, de visiter l'île d'Oléron.

Par un matin ensoleillé, nous quittons Neuvic en direction de Coutras, avec tout notre matériel: bicyclettes et sacs. Le voyage et sans histoire, et vers huit heures, nous roulons dans les rues de Coutras. Nous prenons la direction de St-Mariens, pour rejoindre la ligne de chemin de fer de Saintes, soit une quarantaine de kilomètres. Le soleil est haut dans un ciel sans nuages, et nous roulons allègrement sur la route en très bon état. Nous traversons de nombreux villages, et vers onze heures, nous sommes à la gare de St-Mariens-St-Yzan. Aussitôt, halte, et nous nous mettons à table; déjeuner précipité, car il s'en fallut de peu que nous manquions le train. Confortablement installés dans un compartiment, nous pouvons regarder le paysage: Landes de Bussac, Landes de Tout'y Faut, etc. De nombreuses stations se succèdent: Bussac, St-Seurin, Jonzac, Pons, et nous débarquons enfin, à Saintes, vers deux heures.

Une grande animation règne dans la ville, c'est la foire annuelle; il est difficile de se frayer un passage dans cette foule compacte. Après bien des arrêts, jetant un coup d'œil sur les magnifiques arènes, nous prenons la route de Royan, en direction de Marennes. Quarante cinq kilomètres à faire à vélo, par une chaleur torride, sur une route en montagnes russes, ne nous sourient guère, d'autant plus que les courroies des sacs commencent à tirer les épaules. La distance semble interminable; le clocher de Marennes, que l'on aperçoit de très loin, nous redonne du courage, et nous arrivons enfin, vers six heures et quart. Il y a encore sept kilomètres à faire pour nous rendre au Chapus, lieu d'embarquement pour l'île. Nous faisons une brève halte, au cours de laquelle nous achetons des huîtres, et nous reprenons la route. Nous sommes au Chapus, juste au moment du départ d'un bac, qui nous prend sans retard. L'Océan s'étend maintenant devant nous, avec, à droite, le fort du Chapus, construit par Vauban; à gauche, dans le lointain, l'île de Ré. Après vingt minutes de traversée, bercés par de petites vagues, nous accostons au Château, à huit heures, sous une averse. Nous trouvons un terrain favorable à proximité des fortifications, et nous dressons la tente, sous la pluie qui tombe de plus belle. Un habitant très hospitalier accepte de prendre les vélos sous son hangar où ils seront en sûreté.

Le lendemain matin, nous visitons le Château, ville fortifiée par Vauban, avec ses ruelles étroites, son marché couvert et sa jolie fontaine. Nous rencontrons de nombreuses pêcheuses d'huîtres au costume si pittoresque, dont la coiffe appelée "Kiss-not" ou "Quichenotte" date des Guerres de Religion, sous Richelieu. Vers trois heures de l'après-midi, départ pour St-Trojan; la route bordée de tamaris présente de chaque côté de nombreux marais salants et clairs pour les huîtres.

(à suivre)

A. M. D.

M. EDOUARD, Directeur

A. LESPINASSE, Rédacteur

Imp. R. et M. MAGNE - Périgueux



# APPEL A LA JEUNESSE!

## **Jeune homme qui travaille à l'Usine! Jeune homme de Neuvic!**

As-tu parfois songé à la chance que tu as d'avoir sous la main tant de facilités pour pouvoir pratiquer le sport de ton choix?

Apprécies-tu à sa juste valeur l'occasion qui t'est procurée par les cours hebdomadaires d'Éducation physique, de te développer physiquement et de te délasser au grand air du travail quotidien?

Comprends-tu l'intérêt que te portent les dirigeants de ton club: l'UNION SPORTIVE NEUVICOISE et le dévouement qu'ils consacrent à la bonne marche de cette Association?

As-tu calculé les sacrifices financiers que subissent pour toi ceux qui couvrent les dépenses du terrain, des installations et équipements, et des transports des équipes?

As-tu pensé que tout cela est fait pour toi, dans ton intérêt, pour ta satisfaction, ta distraction, et qu'aucune personne ou Groupement dirigeant n'a de bénéfice à en retirer d'aucune façon?

En parallèle, quelle est ton attitude?

As-tu sacrifié parfois une sortie à un match que ton devoir d'équipier t'imposait de faire avec tes camarades?

As-tu fait preuve de la discipline indispensable à la marche régulière d'une Association Sportive?

As-tu payé avec empressement la cotisation si faible que tu dois à ton club?

As-tu tenu ton équipement en parfait état d'entretien et de propreté?

As-tu pris part, jusqu'en fin de saison sans te faire tirer l'oreille, à tous les matches pour lesquels ton équipe était engagée?

T'es-tu senti vis-à-vis de tes camarades cet esprit de solidarité, d'équipe, et ce désir de gagner qui force les victoires?

As-tu pratiqué le sport pour le sport, ou seulement par désœuvrement?

En un mot: **AS-TU L'ESPRIT SPORTIF?**

Si tu ne l'as pas:

Sache que personne n'a rien à attendre de ton bon vouloir de pratiquer ou non le sport avec enthousiasme.

Que le laisser-aller que tu manifestes au sein de ta formation sportive est si défavorable et d'un si mauvais exemple qu'il est préférable que tu cesses immédiatement toute pratique sportive.

Que ta mauvaise humeur d'enfant gâté ne fera qu'une seule victime: toi-même.

Que si des camarades te donnent de mauvais conseils, ta sagesse te commande de ne pas les écouter.

Que si l'exemple de clubs voisins te laisse à penser que

l'avenir de tout sportif est le professionnalisme rétribué, il n'en est pas et n'en sera jamais de même à Neuvic. Tu dois donc à cet égard perdre tout espoir.

Que l'Éducation physique dont la pratique sera un jour rendue obligatoire pour la jeunesse française, t'est indispensable à l'âge de ta croissance et conditionne ta bonne santé; quant aux sports d'équipe, tu es libre de les pratiquer ou non, mais si tu t'es engagé dans une formation sportive, tu dois lui appartenir avec le plus complet esprit sportif, et rien que l'esprit sportif.

Que ton idéal ne doit pas être de devenir une vedette, mais de contribuer de toute ton énergie à voir ton équipe aller de victoire en victoire.

Avant l'ouverture de la saison de rugby et de football, cet appel est livré à la méditation des joueurs afin qu'ils adhèrent ou non à la formation de leur choix, mais dans l'affirmative en pleine connaissance de leur devoir.